

COLLOQUE INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET DROIT : QUELLES CONVERGENCES ?

Vendredi 24 juin 2022 de 14h00 à 18h00

Formation en distanciel et en présentiel à l'EFB, 1 rue Pierre-Antoine Berryer 92130 Issy-les-Moulineaux

I. Introduction

Thomas Cassuto, magistrat au sein de la Cour d'appel de Paris et vice-président de l'institut Présaje

II. Première table ronde: Améliorer le droit de l'informatique

- Régulation internationale et européenne de l'IA
- Preuve de la prédiction algorithmique
- Preuve mathématique et preuve juridique
- Un code informatique éthique et légal à la conception
- Rationalité, méthodes et interprétation : les leçons de l'épistémologie

Yannick Meneceur, chef de division au Conseil de l'Europe et chercheur associé à l'université Paris-Saclay et au CRLD

Jérôme Déroulez, avocat aux barreaux de Paris et Bruxelles

Jean-Gabriel Ganascia, professeur d'informatique à la faculté des sciences de Sorbonne Université et membre senior de l'Institut Universitaire de France

Mathieu Guillermin, maître de conférences à l'université catholique de Lyon

Modération : Yvonne Muller-Lagarde, maître de conférences, HDR, HC, à l'Université Paris Nanterre

Clôture : Arnaud Billion, chercheur, IBM France Lab, auteur du livre « Sous le règne des machines à gouverner » ed. Larcier 2022

III. Deuxième table ronde : Améliorer l'informatique pour le juridique

- Traitement automatique de fraude : Humain, Algorithme, lequel décide ?
- Automatisation des processus juridiques d'entreprise
- Modèles informatiques et outputs de l'IA comme arguments juridiques
- Un panorama des offres technologiques au service du juriste
- Déviation de l'intention gouvernante dans le code
- Les externalités des systèmes conformes

Thomas Baudel, directeur de recherche et Master Inventor chez IBM France R&D Lab

Gérald Sade, avocat au barreau de Lyon (Legal Pilot)

Jacques Levy-Véhel, président chez Case Law Analytics

Thomas Saint-Aubain, Directeur Général chez Seraphin Legal

Eric Farro, Technologue, chez Orange

Modération: Patrick Albert, technologue chez Hub France IA

Clôture : Arnaud Billion, chercheur, IBM France Lab, auteur du livre « Sous le règne des machines à gouverner » ed. Larcier 2022



Objectif pédagogique :

- appréhender l'impact des outils informatiques au service du droit.
- comprendre l'importance de réguler le phénomène numérique.

Méthode pédagogique :

méthode transmissive.

Public visé & réquis :

avocats et magistrats.

Niveau 1 :

acquisition des fondamentaux

Spécialité :

droit des nouvelles technologies, de l'informatique et de la communication

Support pédagogique :

un support de cours sera remis en fin de formation.

Évaluation de la formation :

une évaluation à chaud sera envoyée en fin de formation.

Information & inscription : [cliquez ici](#)

Tarif : conférence financée par le [FIF-PL](#) (prise en charge collective), en déduction de votre budget formation.